

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU LUNDI 24 SEPTEMBRE 2018

Étaient présents : MM. VUAILLAT Bernard, DELORME Philippe, MONNET Richard, Mmes JULLIARD Hélène, GALOT Cécile, MATHIEU Christine, MM. BARRAS Pierre, DOUSSET Matthieu.

Absent : M. MATHIEU Etienne.

Secrétaire de séance : Mme JULLIARD Hélène.

Conformément à l'ordre du jour annoncé, le maire aborde les sujets suivants :

1°) **Approbation des comptes rendus du Conseil Municipal des 23 juillet et 03 septembre 2018**

Les comptes rendus sont approuvés.

2°) **Décision modificative**

- Suite à la présentation des comptes annuels, la subvention annuelle est accordée à la bibliothèque pour un montant de 236 euros ;
- La somme de 7510.95 euros est débloquée pour honorer les annuités 2017 et 2018 du prêt contracté par le SIVU des 3 villages, avant dissolution, Mijoux et Lélex sont dans la même situation.

3°) **Secours sur pistes**

Approbation de la délégation de secours des pistes du domaine nordique des Hautes Combes.

4°) **Camping**

Approbation du Conseil pour l'adhésion à la Fédération Régionale de l'Hôtellerie de Plein Air, afin d'accompagner la commission camping dans sa prise de décision suite à la démission du gérant. Cette cotisation s'élève à 388.80 euros T.T.C. par an soit 97.20 euros pour les trois mois restants.

5°) **Choix d'un cabinet d'avocats**

Suite au litige avec le couple MALMBERG, au sujet du chemin communal de la Fontaine Bénite, le conseil approuve le choix du cabinet d'Avocats CGBG et autorise le versement d'une provision pour prise en charge de dossier d'un montant de 960 euros TTC. Les honoraires sont fixés à 210 euros de l'heure + frais annexe.

6°) **Questions et courriers divers**

- Le Maire fait lecture du compte-rendu de l'assemblée du Syndicat des 3 Cheminées et informe s'abstenir d'y siéger puisque concerné à titre privé par cette association ;
- Information sur la présence sur les crêtes du 28 au 30 septembre, pour randonner du 19^{ème} Régiment du Génie.
- La participation communale à la réunion du SIEA, annoncée le 05 octobre est souhaitée, Pierre BARRAS essaye de s'y rendre ;
- Philippe DELORME annonce la mise en route du prochain numéro de Porte Ouverte et lance un appel à articles ;

- Richard MONNET informe qu'il a procédé à l'état des lieux du logement communal, RAS. Une réflexion s'engage sur le devenir de ce logement, éventuellement gardé en logement de secours en cas d'incendie ou de violences conjugales : nécessité de prendre contact avec les mairies du secteur de la gendarmerie pour envisager un conventionnement pour le second usage ;
- Richard MONNET soulève la question du déneigement des trottoirs, qui est une opération différente de celui des routes, avec d'autres outils et nécessitant une main d'œuvre supplémentaire, à réfléchir ;
- Richard MONNET émet des réserves sur l'épaisseur de goudron (réglementaire ?) mise sur la chaussée de la rue de Confort ;
- Travaux Mairie : l'entreprise la Petite Lucarne souhaite connaître la couleur choisie des volets pour procéder à la commande dans les délais impartis. Hélène l'informe que la couleur de façade n'étant pas fixée, du fait que les échantillons que l'entreprise BONGLET doit fournir ne sont pas encore en mairie, il n'est pas possible de répondre à sa demande à ce jour. La responsabilité du retard n'incombe donc pas à la Petite Lucarne ;
- Matthieu DOUSSET informe le conseil que la Fromagerie l'Abbaye a modifié ces horaires et reste fermée toute la journée du jeudi ;
- Matthieu DOUSSET informe le conseil qu'un modulaire d'occasion, mis en vente à 1500 euros et négocié 1000 euros va être acquis par la commune afin de permettre à l'épicerie-bar Le Gralet d'installer un bar fermé pour la mauvaise saison, et dans le but de pérenniser cette entreprise qui subira le retard de travaux du bâtiment dit la COOP, le transport du modulaire qui est à MIJOUX se fera gratuitement par l'entreprise Monts Jura TP ;
- Hélène JULLIARD informe le conseil du recrutement en cours d'une personne en remplacement de Mme DURAFFOURD, Corinne TISSOT ne souhaitant pas poursuivre au-delà du 30 septembre.
- Les sessions d'informatique ou initiation tablettes, proposées par le CCAS, peinent à se mettre en place faute d'inscrits, un rappel sera fait en fin de réunion publique du 28 septembre ;
- Rappel, la réunion publique « Communes nouvelles » de Lélex aura lieu le 25 septembre à 20h ;
- Hélène JULLIARD informe le conseil, que dans le cadre des projets culturels portés par la CCPG, le Relais des moines reçoit un concert de musique « expérimentale » à entrée libre. Le concert programmé le 13 octobre à 20h30 est précédé à 17h d'un atelier ouvert à toute personne musicienne ou chanteuse qui souhaite échanger /partager sur la musique.

La séance est levée à 19 heures 35.

Le Maire,
Bernard VUAILLAT.

Le secrétaire de séance,
Hélène JULLIARD.

